



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 037-2021
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.62

Déposée le : 11.03.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Baumann-Berger (Münsingen, UDF) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -

Nouveaux modèles de tarification de l'électricité pour les compteurs intelligents

Avec l'augmentation continue des capacités des centrales solaires et éoliennes ainsi que la baisse de disponibilité de l'énergie en ruban (sortie du nucléaire en Allemagne et en Suisse, sortie du charbon en Allemagne, etc.), les prix dépendent de plus en plus des conditions météorologiques, telles que le nombre d'heures d'ensoleillement et la force des vents. Les conséquences sont pour le moins absurdes lorsque les fournisseurs d'électricité appliquent le tarif plein certains jours ou à certaines heures, alors que le marché affiche des prix largement négatifs en raison de la quantité importante d'électricité d'origine renouvelable. A l'inverse, le tarif le plus bas est appliqué à des heures où le marché enregistre le plus haut niveau de prix.

Conformément aux exigences fédérales, au moins 80 pour cent des compteurs d'électricité devront être remplacés par des compteurs intelligents d'ici à fin 2027. Ce type de compteurs permet de mesurer la consommation d'électricité par quart d'heure et de transmettre les informations à la société gestionnaire du réseau. Les prix du marché de l'électricité sont également enregistrés toutes les 15 minutes. Il serait donc possible de proposer des tarifs recalculés tous les quart d'heure en fonction des prix du marché et de la capacité du réseau. La clientèle pourrait ainsi optimiser ses coûts d'électricité de manière ciblée et la consommation s'adapterait à l'offre. Les compteurs intelligents présentent un fort potentiel d'utilisation efficiente et rationnelle du courant électrique, dès lors qu'il est consommé lorsqu'il est disponible. Ces possibilités doivent être exploitées.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Combien de compteurs intelligents étaient installés sur le réseau BKW à fin 2020 (en valeurs absolues et relatives par rapport au nombre total de compteurs électriques) ?

2. Quel est le calendrier de BKW pour le déploiement des compteurs intelligents (indications du nombre de compteurs changés par année et du pourcentage annuel atteint jusqu'à 2027, date butoir de l'objectif des 80 pour cent) ?
3. En quoi les compteurs intelligents déjà installés contribuent-ils à la transition énergétique, comparés aux compteurs classiques ? Est-il possible de quantifier l'utilité des compteurs intelligents ?
4. BKW a-t-elle déjà envisagé d'utiliser le potentiel des compteurs intelligents pour élaborer de nouveaux modèles de tarification basés sur le marché ? Si oui, comment ?
5. Les gros clients et les grandes installations photovoltaïques sont équipés en règle générale de compteurs à courbes de charge en temps réel. Est-il envisageable de leur proposer et de leur facturer un tarif dynamique basé sur les prix du marché ? Si non, pourquoi ?
6. A partir de quand BKW proposera-t-elle à sa clientèle un tarif basé sur les prix du marché ?

Destinataires

- Grand Conseil